



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 15126

Texte de la question

M Michel Inchauspe appelle l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur le projet de loi no 261 déposé au Sénat et transmis à l'Assemblée sous le numéro 646, projet relatif à la protection de la santé, de la famille et de l'enfance et adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé. Bien qu'il ait été enregistré le 3 mai dernier à l'Assemblée nationale, son inscription à l'ordre du jour n'est actuellement pas prévue. Il lui demande, compte tenu de l'importance de ce texte, les raisons qui peuvent retarder sa discussion et son adoption éventuelle.

Texte de la réponse

Reponse. - Monsieur le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale informe l'honorable parlementaire que la loi particulière PMI est inscrite à l'ordre du jour de la session d'automne du Parlement, le calendrier parlementaire particulièrement chargé de la précédente session ayant été à l'origine de son report.

Données clés

Auteur : [M. Inchauspe • Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15126

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 3000